



Antenne et Chef(fe) sont dans un bateau. Antenne tombe à l'eau ...

Ce lundi 28 janvier, le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires est venu visiter l'antenne bordelaise du SPIP de la Gironde.

Sur demande, les organisations syndicales représentatives ont pu être reçues par l'intéressé, en présence du DPIPPR, de la DFSPIP et de tous les cadres de l'antenne.

Deux thèmes ont été abordés : la mobilité des CPIP et le zéro pointé bordelais, puis la question des locaux.

Sur les deux sujets hélas, nous n'avons eu aucune réponse de fond à nos questionnements ...

Par contre, nous avons mieux compris, au travers du discours du DISP et du silence de la direction de l'antenne, les mécanismes qui ont permis d'en arriver à cette catastrophique situation.

Alors, aujourd'hui ... NOUS ACCUSONS!

NOUS ACCUSONS la DISP de ne pas avoir voulu défendre la situation des SPIP de son ressort et de n'avoir livré à la DAP que des chiffres bruts (DISP de Bordeaux : 6 postes ; DISP de Rennes : 26 postes ; DISP de Toulouse : 25 postes).

NOUS ACCUSONS la DISP de Bordeaux de ne pas s'être préoccupée de vérifier auprès des services la véracité des chiffres données par Infocentre (*nombre « théorique » d'agents pris en compte*). Mais pourquoi donc a-t-on recruté en urgence 4 agents contractuels si ce n'est pour pallier, à court terme, à une carence flagrante en personnels ? Quelle est la logique de la DISP en matière de gestion des ressources humaines ?

NOUS ACCUSONS la direction de l'antenne du SPIP de ne pas avoir voulu défendre, ici, la situation des CPIP de Bordeaux en faisant un compte-rendu « pastoral » de son activité 2018 (*réunion du 13 décembre 2018 – Je vais bien ! Tout va bien !*) et en validant, par son silence, toutes les postions du DISP (*Etonnant ?*).

NOUS ACCUSONS la DISP de ne pas voir, dans l'état actuel des conditions matérielles d'exercice de la profession de CPIP à Bordeaux, un problème particulier! (2023 n'est que dans seulement ... 4 années!)

NOUS ACCUSONS la DISP de penser que le lieu d'un éventuel déménagement n'est pas un problème ... à partir du moment où il y a de la place pour tout le monde. (la cité administrative : très bien ! La manière pour notre public de s'y rendre ? Ah ! Euh ... Au moins, il n'y pas ce problème avec la détention !).

NOUS ACCUSONS la DISP de ne pas vraiment se préoccuper de cette question des locaux : M. le DISP ne sachant même pas, lors de cette rencontre, que le dossier avait été rouvert par le secrétariat général à l'immobilier du Ministère et qu'une nouvelle prospection était en cours.

NOUS ACCUSONS la direction de l'antenne du SPIP de ne pas avoir voulu défendre, ici, la situation des CPIP de Bordeaux en faisant un compte-rendu « pastoral » de son activité 2018 (*réunion du 13 décembre 2018 – Je vais bien ! Tout va bien !*) et en validant, par son silence, toutes les postions du DISP (*Oui ! Ça vaut pour ici aussi ...*).

Bref,

NOUS ACCUSONS la DISP de ne pas considérer le SPIP comme une structure digne de l'Administration Pénitentiaire.

NOUS ACCUSONS la direction de l'antenne du SPIP (*pour ne pas froisser l'autre accusé* ?) de masquer la réalité du SPIP de Bordeaux et d'accepter la maltraitance de ses agents. Mais, c'est vrai qu'il « ne faut rien s'interdire » !